



EHPAD
MANSIGNÉ

COMPTE RENDU REUNION

11 JUILLET 2024

CVS

Date : 11/07/2024	Heure début : 10h00	Heure fin : 11h30
Rédigé par : Floriane DE MATOS	Date de la rédaction 29/07/2024	Validé par : Michel PÉRÈS

Membres présents

PÉRÈS Michel – directeur général	SEPRÉ Raphaël – directeur Adjoint
GARNIER Jean-Pierre – représentant du Conseil d'Administration	HUÉ Héléna – directrice Adjointe
JOUFFROY Robert – président du représentant des résidents	GAUDIN Claudie – représentante du personnel
PERRIN Christelle – cadre de santé	MALHERBE Ludivine - animatrice
DERVILLE Monique – résidente	GALINDO Emeline - animatrice
PINEAU Nicole – résidente	DE MATOS Floriane - secrétaire de direction

Membres présents

RICHARD Madeleine - résidente	GASNIER Claudine – représentante famille
MORTELMANS Frédéric – agent de restauration	

1. Validation du PV de la séance précédente

Le compte rendu de la séance du 07 mars 2024 est validé à l'unanimité

2. Point sur les animations

- Le goûter des familles est prévu fin septembre/début octobre mais selon les travaux et l'arrivée de la grue, le lieu pourrait changer. Celui-ci se déroulera dans le patio sous forme de kermesse.

Ludivine voit avec la commune, s'il est possible de disposer d'un ou deux barnums au cas où le temps ne soit pas clément.

- Les pique-niques au lac sont toujours organisés avec l'utilisation du minibus de Pontvallain grâce auquel les résidents en fauteuil peuvent être emmenés.

Concernant l'utilisation de ce minibus, il a été mis en place une mutualisation quant à son utilisation. Ludivine explique que le véhicule est utilisé par Mansigné tous les 15 jours, ce qui permet d'emmener plus de résidents différents.

Monsieur GARNIER suggère que l'on garde l'idée de faire l'acquisition d'un véhicule pour Mansigné. Mais Ludivine insiste sur le fait que la location serait le moins coûteux à terme.

- Barbecue de prévu – revoir la date avec Patrice

Mr PÉRÈS indique que l'équipe étant plus stable, des barbecues peuvent être programmés plus souvent. Certains services, comme Pergola ou Bois Joli, l'ont déjà fait.

- La gazette a été remise en place.

Mme PINEAU dit que les animations sont très bien, accueillantes et qu'elle n'a pas le temps de s'ennuyer.

Mr PÉRÈS revient sur les animations extérieures en insistant sur le fait que toutes les animations ne peuvent se passer en extérieur car il faut que les résidents ne pouvant ou ne souhaitant pas sortir puissent en profiter également.

Claudie ajoute que les agents détachés en animation font des animations auprès des résidents et touchent tous les résidents que Ludivine et Emeline ne touchent pas forcément.

Mr PÉRÈS souhaiterait un retour sur ce genre d'animation car certains sont touchés individuellement mais cela est tout de même de l'animation.

Les animations sont tracées via des fiches afin de pouvoir évaluer ce qui a été apprécié ou pas.

Mme PERRIN ajoute que, lors des visites de pré-admission, les familles apprécient voir les résidents en activité.

Mr PÉRÈS souhaiterait que lors de l'ERRD 2024, un bilan sur les animations des différents services soit ajouté au bilan du service animation. Ludivine le fera lors de son bilan.

Mr GARNIER ajoute que l'animation a évolué positivement. Cela est, aussi, lié au fait que le temps d'animation ait été augmenté ce qui permet une démultiplication des activités.

3. Point sur la logistique

➤ Cuisine

Emeline effectue un retour chaque vendredi auprès des résidents lors du café-parlotte.

Le fait d'avoir le retour quasi en direct permet aux cuisines d'être réactifs dans l'amélioration des choses.

Les entrées ont été remises au choix avec un potage et cela est apprécié des résidents. Cela est proposé par les agents de juin à octobre environ.

Dans l'ensemble c'est bien mais Mme PINEAU ajoute que quelque fois, c'est un peu « moyen » mais appuie sur le fait que les personnes deviennent de plus en plus difficile.

➤ Lingerie

Suite au dernier CSE, un inventaire a été effectué pour contrôler le linge des résidents. Il s'est avéré que le linge manquant est lié aux familles qui ne déposent pas suffisamment de linge.

L'agent en horaire B3, lors de l'entrée, se rend auprès des familles pour faire un point de ce qui manque.

Il faut faire un rappel aux familles sur le fait que le linge doit passer par la couturière.

Dans certains services, les familles ne rapportent pas le linge demandé par les agents.

Mme PERRIN explique qu'elle a été interpellé par certains agents, qui malgré plusieurs appels, n'ont pas les vêtements demandés. De ce fait, elle prend contact avec les familles mais rien ne bouge.

Il s'agit du non-respect du résident quant au fait de ne pas lui donner ce qu'il veut ou ce dont il a besoin.

En conclusion, le dysfonctionnement n'est pas lié à la « lingerie » mais aux familles qui n'apportent pas suffisamment de linge.

Claudie dit que les agents s'organisent et malgré quelques difficultés logistiques, cela ne s'est pas ressenti aux niveaux des résidents.

Mme PERRIN rappelle que les nouveaux horaires du B3 font qu'il ne travaille pas le week-end.

4. Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et Travaux

Pour Mansigné, Mme HUÉ revient sur le fait qu'un travail a été effectué sur le PPI en plus des travaux.

Tous les équipements non inclus dans le projet de restructuration et notamment le mobilier (chaises, rideaux, tables de chevet de certains secteurs, les machines de la blanchisserie ...) ont été intégré dans le PPI.

Le PPI s'est fait sur une projection à 5 ans. Les choses seront réajustées annuellement par la direction.

Il faudra également prévoir du matériel pour les cuisines.

Le PPI permet aussi de répondre au CPOM et de se projeter sur des appels à projets possibles et à des aides par le Département de la Sarthe.

Mr PÉRÈS revient sur les chambres au plafond cathédrale dans lesquelles il faudra prévoir des faux plafonds afin de garder la chaleur l'hiver. De plus, le souhait d'installer des rails dans toutes les chambres d'ici fin 2024/début 2025 est important.

Mr GARNIER dit que la crise COVID a fait du mal aux finances mais Mr PÉRÈS ajoute que cela a, peut-être, tout de même permis de gagner en qualité de matériaux.

Concernant les volets dont la plupart ne fonctionnent plus ou sont cassés, ils seront changés lors de la phase 2 des travaux.

Un travail doit débuter entre la cadre et les services pour la nouvelle organisation pendant et après les travaux.

Un état des lieux sera effectué lors de l'entrée des résidents dans leur nouvelle chambre.

5. Autorisation pour un recours à une ligne de trésorerie

Il s'agit de signer un « contrat » comme « CETELEM ou SOFINCO » avec une certaine somme et cette ligne de trésorerie se substitue afin de payer les factures ou bien les salaires. Elle est utilisée sur du court terme.

Cette proposition a été avancée par la Paierie.

6. Généralisation de la facturation à échoir au 1^{er} août

Suite à différents retours et avec l'approbation des membres des différents Conseils d'Administration, la généralisation est reportée au 1^{er} octobre 2024. Cette généralisation ne concerne que les payants avant le 1^{er} mai 2024 mais pas les résidents à l'Aide Sociale.

Un mail sera envoyé, ce jour, pour informer les familles de la date du report. Ensuite, une note sera transmise aux résidents et familles pour préciser le mode de paiement des 2 factures (une facture pour septembre payable en plusieurs fois et une facture pour octobre).

Celles-ci seront envoyées aux référents famille qui pourront se rapprocher de la Paierie pour le côté financier et de l'EHPAD pour le côté administratif.

7. Prix des journées de réservation hébergement permanent

A ce jour, la réservation de la chambre pour un hébergement permanent n'avait pas fait l'objet d'un arrêté.

Après avoir échanger avec le Département, le prix de réservation pour du permanent sera le tarif hébergement – 10€.

8. Modification du contrat et du règlement de fonctionnement

Ces modifications sont en lien avec le point n°7

9. Projet de restructuration de l'EHPAD

Le 25 juin 2024, les entreprises ont été choisi.

Des économies ont été faites grâce à un travail avec le bureau d'étude mais sans changement pour le projet.

Il reste quelques rencontres avec l'ARS Pays de Loire et les services du Département de la Sarthe. Pour rappel, le Département 72 finance à hauteur de plus de 5M€ (sur un coût PROJET de plus de 12 millions d'euros) avec un versement des premières subventions en fin d'année 2024.

Il y a une volonté du Département et de la collectivité que les travaux débutent cette année.

Ce qui signifie, selon la cadre de santé, qu'il va falloir commencer à travailler sur l'organisation des services comme le changement de place du PASA qui serait au niveau du café parlotte actuellement. De plus, il n'y aura plus de climatisation puisque la seule salle en disposant d'une sera déconstruite.

Mr PÉRÈS pense qu'il peut être fait quelque chose sur la future « place du Village » pour avoir de la climatisation et ajoute que les couloirs peuvent être climatisés en laissant les portes des chambres ouvertes, la fraîcheur pourrait entrer dans les chambres.

10. Informations diverses

- Arrivée de l'une Infirmière en pratique avancée (Infirmière qui travaille en collaboration avec des médecins généralistes) d'ici septembre. Elle pourra effectuer certains renouvellements d'ordonnances en accord étroit avec le médecin,
- Projets de départs de médecins généralistes, l'établissement n'a pas reçu officiellement de courrier de leurs parts,
Le principe veut que lorsqu'un résident entre en EHPAD (sauf résident habitant loin), son médecin traitant le « suive » en institution.
- Prochaines réunion CVS :
 - Jeudi 12 décembre 2024 à 10h.

Robert JOUFFROY

Président du CVS

